



G Mining Ventures Corp.
(anciennement Kanadario Gold Inc.)

États financiers consolidés

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021

et l'exercice clos le 31 octobre 2020

(en dollars US)

G Mining Ventures Corp.

TABLE DES MATIÈRES

Page

États financiers consolidés

États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat net et du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de G Mining Ventures Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de G Mining Ventures Corp. et de sa filiale (collectivement, la « Corporation ») au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Corporation, qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Informations comparatives

Les informations comparatives ci-jointes, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 octobre 2020, l'état consolidé du résultat net et du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, y compris la note 2, qui explique que certaines informations comparatives ont été retraitées, ont été auditées par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée le 27 avril 2022.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Corporation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Corporation.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Corporation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Corporation pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 27 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de G Mining Ventures Corp. (anciennement Kanadario Gold Inc.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de G Mining Ventures Corp. (anciennement Kanadario Gold Inc.) (la « société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 octobre 2020 et l'état consolidé du résultat net et du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, un portrait fidèle de la situation financière de la société au 31 octobre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent :

- le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les autres informations avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère

comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, puisque la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinente pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient cependant amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers dans leur ensemble, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner un portrait fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mises en garde connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est livré est Diana Huang.

« Crowe MacKay LLP »

**Comptables professionnels agréés
Vancouver (Canada)
Le 27 avril 2022**

G Mining Ventures Corp.

États consolidés de la situation financière
(en dollars US)

	31 décembre 2021	31 octobre 2020
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57 503 632 \$	868 139 \$
Créances	376 346	13 918
Charges payées d'avance et acomptes	3 105 393	34 439
	60 985 371	916 496
Immobilisations corporelles	1 296 161	-
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	57 949 060	240 637
	120 230 592 \$	1 157 133 \$
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 555 610 \$	64 323 \$
Obligation locative	48 000	-
	2 603 610	64 323
Obligation locative	37 524	-
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	119 332 235	1 762 115
Réserve pour paiements fondés sur des actions (note 7)	901 192	42 345
Cumul des autres éléments du résultat global	1 336 070	(20 849)
Déficit	(3 980 039)	(690 801)
	117 589 458	1 092 810
	120 230 592 \$	1 157 133 \$

Engagements (note 13), événements postérieurs à la date de clôture (note 14)

Approuvé au nom du Conseil :

« Elif Lévesque »

.....

Elif Lévesque, administratrice

« Jason Neal »

.....

Jason Neal, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020

(en dollars US, sauf pour le nombre d'actions)

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 octobre 2020
Charges		
Salaires et avantages sociaux	1 423 726 \$	- \$
Jetons de présence	177 746	-
Rémunération fondée sur des actions	895 882	-
Frais de consultation	223 438	184 028
Honoraires professionnels	187 568	110 671
Frais de gestion	77 134	-
Loyers	7 705	17 858
Relations avec les investisseurs	73 394	-
Frais de bureau et frais généraux	250 499	20 679
Amortissement	13 111	-
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	-	124 866
Frais d'agent des transferts et de dépôt	57 491	38 832
Change	174 602	-
	(3 562 296)	(496 934)
Intérêts créditeurs et autres	273 058	2 370
Perte nette pour la période/exercice	(3 289 238)	(494 564)
Ajustement de conversion de devise	1 356 919	(15 093)
Perte globale nette pour la période/exercice	(1 932 319) \$	(509 657) \$
Perte de base et diluée par action	(0,02) \$	(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué	133 693 796	14 282 855

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020

(en dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Capital-actions		Réserve pour paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
	Nombre d'action	Montant				
Solde au 31 octobre 2019	12 650 000	874 348 \$	48 581 \$	(5 756) \$	(196 237) \$	720 936 \$
Émissions d'actions	11 000 000	833 333	-	-	-	833 333
Frais d'émission d'actions	-	(35 760)	-	-	-	(35 760)
Part émise pour l'actif d'exploration et d'évaluation	500 000	62 792	-	-	-	62 792
Bons de souscription exercés	185 000	21 166	-	-	-	21 166
Juste valeur des bons de souscription transférés après exercice	-	6 236	(6 236)	-	-	-
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	-	-	-	(15 093)	-	(15 093)
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	(494 564)	(494 564)
Solde au 31 octobre 2020	24 335 000	1 762 115 \$	42 345 \$	(20 849) \$	(690 801) \$	1 092 810 \$
Émissions d'actions	46 926 372	33 036 044	-	-	-	33 036 044
Émissions d'unités	159 424 042	88 576 464	-	-	-	88 576 464
Coûts d'émission d'unités	715 500	(4 696 572)	-	-	-	(4 696 572)
Options exercées	400 000	76 690	(30 412)	-	-	46 278
Bons de souscription exercés	4 010 000	577 494	(6 623)	-	-	570 871
Rémunération fondée sur des actions	-	-	895 882	-	-	895 882
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	1 356 919	-	1 356 919
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(3 289 238)	(3 289 238)
Solde au 31 décembre 2021	235 810 914	119 332 235 \$	901 192 \$	1 336 070 \$	(3 980 039) \$	117 589 458 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 octobre 2020
Activités d'exploitation		
Perte nette pour la période/exercice	(3 289 238) \$	(494 564) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	-	124 866
Amortissement	13 111	-
Rémunération en actions	895 882	-
Perte de change latente	176 612	-
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Créances	(340 145)	(10 940)
Charges payées d'avance et acomptes	(3 010 168)	(34 087)
Comptes créditeurs et charges à payer	1 007 962	11 294
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 545 984)	(403 431)
Activités d'investissement		
Ajouts de biens immobiliers et d'équipement	(56 150)	-
Dépenses de prospection et d'évaluation	(3 314 417)	(126 160)
Acquisition de BRM, déduction faite de la trésorerie acquise	(21 043 211)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(24 413 778)	(126 160)
Activités de financement		
Remboursement de l'obligation locative	(6 292)	-
Produit de l'exercice des options et des bons de souscription	617 149	21 166
Parts et actions émises contre espèces	88 576 464	833 333
Coûts d'émission des parts et des actions	(4 696 572)	(35 760)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	84 490 749	818 739
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie	1 104 506	(12 944)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	56 635 493	276 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de la période/exercice	868 139	591 935
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période/exercice	57 503 632 \$	868 139 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

1 NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

G Mining Ventures Corp. (la « Société ») est une entreprise en phase d'exploration constituée le 23 novembre 2017, en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique, au Canada. Sa principale activité commerciale est l'acquisition, la prospection, l'évaluation et la mise en valeur de biens miniers. La principale place d'affaires de la Société est située au 7900, boulevard Taschereau Ouest, immeuble D, bureau 210, Brossard, Québec, Canada, J4X 1C2. Le bureau principal et le bureau des registres de la Société sont situés au 595, rue Burrard, Suite 2600, Three Bentall Centre, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V7X 1L3.

Le 17 décembre 2020, un certificat de prorogation a été délivré à la Société en vertu de l'article 187 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA). Le nom de la Société a remplacé la dénomination sociale Kanadario Gold Inc. Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de croissance TSX (« **TSX-V** ») sous le symbole « **GMIN** », et sur le marché OTCQB sous le symbole « **GMINF** ».

Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'un fonds de roulement de 58 381 761 \$, qui comprenait une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 57 503 632 \$. La direction de la Société estime qu'elle dispose de fonds suffisants pour maintenir l'état de ses obligations actuelles et celui de ses biens en règle, pour s'acquitter de ses frais généraux et administratifs courants, et pour faire face à ses passifs, obligations et engagements existants pour une période d'au moins 12 mois à leur échéance, le financement étant clos au 15 septembre 2021 (décrit à la note 7). Afin de poursuivre les activités futures de la Société et de financer ses dépenses de mise en valeur, au-delà des 12 mois suivants, la Société devra périodiquement souscrire des fonds supplémentaires, ce qui peut être fait de plusieurs façons, notamment par l'émission de nouvelles actions, le financement par emprunt ou l'obtention de capitaux auprès de partenaires éventuels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir, que ces sources de financement ou ces projets seront à la disposition de la Société, ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Incertitude causée par la COVID-19

Au début de mars 2020, une épidémie mondiale de coronavirus (COVID-19) s'est déclarée. La durée et l'incidence financière complète de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme les mesures prises par les États, les entreprises et d'autres intervenants pour tenter de réduire la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de ces événements est donc soumise à une grande incertitude et, par conséquent, les estimations de la mesure dans laquelle la COVID-19 pourrait avoir des répercussions très graves sur les activités, les résultats financiers consolidés et la situation financière consolidée de la Société, au cours des périodes futures, sont également soumises à une incertitude importante.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

2 BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers consolidés sont conformes à celles de l'exercice précédent, à l'exception du changement de monnaie de présentation et de certaines nouvelles méthodes comptables, adoptées au cours de l'exercice pour refléter les changements dans les activités.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et leur publication, approuvée par le conseil d'administration le 27 avril 2022.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, comme il est expliqué dans les principales méthodes comptables (note 3). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars US (« dollars des États-Unis d'Amérique »). Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Changement de fin d'exercice

Avec prise d'effet au cours de l'exercice 2021, la Société a changé la date de clôture de son exercice, qui est passée du 31 octobre au 31 décembre, afin d'harmoniser la date de clôture de l'exercice de la Société et de sa filiale située au Brésil, qui exerce ses activités à la fin de l'année civile. Par conséquent, les présents états financiers consolidés présentent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2021 et au 31 octobre 2020, ainsi que les résultats d'exploitation pour la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Changement de devise de présentation

Avant le 1^{er} novembre 2020, la Société présentait ses états consolidés annuels et trimestriels de la situation financière, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie en dollars CA. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2020, la Société a changé sa monnaie de présentation pour le dollar US, afin de faciliter la comparaison de l'information financière de la Société avec celle de sociétés minières similaires. Conformément à la Norme comptable internationale 21, *Les effets des variations des taux de change*, les états financiers consolidés de la Société pour toutes les périodes présentées ont été convertis en dollars US. Les états consolidés du résultat global et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de chaque exercice ont été convertis dans la monnaie de présentation, au taux de change moyen en vigueur au cours de chaque exercice. Tous les actifs et les passifs ont été convertis au taux de change en vigueur à la date des états de la situation financière. Les opérations sur capitaux propres ont été converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération en question. Tous les écarts de change découlant de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global à titre d'écarts de conversion. Les informations financières comparatives ont été retraitées pour refléter les résultats de la Société, comme s'ils avaient été historiquement présentés en dollars US.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément par la Société aux fins des présents états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les parts d'un fonds liquide encaissables en tout temps sans pénalité.

Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Brazauro Recursos Minerais SA (« **BRM** »). Les transactions, les soldes et les profits ou pertes latents intragroupe sont éliminés à la consolidation. BRM est une entité sur laquelle la Société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il est en mesure d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. BRM est entièrement consolidée à compter de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société, et elle serait déconsolidée à compter de la date où le contrôle cesse. Les méthodes comptables de BRM sont conformes aux méthodes adoptées par la Société. L'emplacement géographique du projet Tocantinzinho est l'État de Para, au Brésil.

Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en \$ US, qui est différent de la monnaie fonctionnelle de la Société mère, qui est le \$ CA, et de celle de la filiale importante de la Société, BRM, qui est le réal brésilien (« \$ R »). Les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- i) Les actifs et les passifs de chaque état de la situation financière présenté sont convertis au cours de clôture à la date de cet état de la situation financière.

Les produits et les charges de chaque état des résultats (des pertes) sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des taux en vigueur, à la date des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des transactions).

- ii) Tous les écarts de change qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de conversion cumulés.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation, lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'établissement, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces opérations et de la conversion de fin de période sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises étrangères (suite)

(ii) Transactions et soldes (suite)

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques, à moins que ces actifs et ces passifs ne soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.

Actifs de prospection et d'évaluation

(i) Coûts de pré-exploration

Les coûts préalables à la prospection sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

(ii) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Une fois que le droit légal d'explorer un bien a été acquis, les coûts directement liés aux dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés et capitalisés, en plus des coûts d'acquisition. Ces dépenses directes comprennent des coûts comme les matériaux utilisés, les frais d'arpentage, les frais de forage, les paiements versés aux entrepreneurs et l'amortissement des immobilisations corporelles au cours de la phase d'exploration. Les coûts non directement attribuables aux activités de prospection et d'évaluation, y compris les frais généraux d'administration, sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les crédits d'impôt à la prospection minière pour certaines dépenses d'exploration engagées au Québec sont traités comme une réduction des frais d'exploration et de mise en valeur des avoirs miniers respectifs.

Les coûts d'acquisition de biens miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au coût. Lorsque des actions sont émises dans le cadre des coûts d'acquisition de biens miniers, elles sont évaluées au cours de clôture des actions à la date d'émission. Les paiements liés à un bien acquis en vertu d'une option ou d'un accord de coentreprise, lorsque les paiements sont effectués à la seule discrétion de la Société, sont comptabilisés au paiement.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies, le bien est considéré comme une mine en développement et est classé dans les « mines en construction ». Les actifs d'exploration et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant que les actifs ne soient transférés aux biens en développement.

(iii) Crédits d'impôt

Les autorités fiscales fédérales et provinciales offrent aux sociétés des incitatifs fiscaux pour entreprendre des programmes d'exploration minière dans certaines régions. Les crédits d'impôt sont comptabilisés seulement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions qui y sont rattachées, et que les crédits d'impôt seront reçus.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions

(i) Généralités

Les provisions sont comptabilisées si :

- a) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

La charge liée à toute provision est présentée à l'état consolidé du résultat global, déduction faite de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant qui reflète, le cas échéant, les risques propres au passif.

(ii) Prestation de réhabilitation

Une obligation juridique ou implicite d'engager des frais de remise en état, de réhabilitation et d'environnement peut survenir lorsque des perturbations environnementales sont causées par la prospection, l'évaluation, la mise en valeur ou la production continue d'un bien minier. Les coûts découlant de la mise hors service d'une usine et d'autres travaux de préparation du site, actualisés à leur valeur actualisée nette, sont provisionnés et inscrits à l'actif au début de chaque projet à la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif, excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées. Le passif connexe est ajusté à chaque période pour tenir compte de la désactualisation et, au besoin, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché, du montant et du calendrier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation. La Société comptabilise également un montant correspondant à l'actif, lequel est amorti sur la durée de vie résiduelle de l'actif.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont effectués annuellement, soit à chaque période de présentation de l'information financière. Les autres actifs non financiers font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, et au moins une fois l'an. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente, l'actif est déprécié en conséquence.

Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, le test de dépréciation est effectué sur l'unité génératrice de trésorerie de l'actif, soit le plus petit groupe d'actifs auquel l'actif appartient et pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle contrepasse des profits comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers non classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« FVTOCI ») sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Lors de la comptabilisation initiale, la Société peut désigner irrévocablement un actif financier comme JVRN si cela élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, et qu'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, plutôt que de le vendre en résultat net.
- Ses modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. L'évaluation ultérieure des instruments financiers est fondée sur leur classement. Les actifs et les passifs financiers classés comme JVRN sont évalués à la juste valeur, les variations de ces justes valeurs étant comptabilisées en résultat net pour la période. Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les profits ou pertes latents étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'instrument financier est vendu, le profit ou la perte cumulé demeure dans le cumul des autres éléments du résultat global et n'est pas reclassé en résultat net.

Hiérarchie de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- | | |
|------------|--|
| Niveau 1 : | Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. |
| Niveau 2 : | Données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. |
| Niveau 3 : | Entrées d'actifs ou de passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. |

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif, y compris le prix d'achat ou les coûts de développement et de construction. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société, et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif qui a été remplacé est décomptabilisée au moment du remplacement.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en répartissant le coût des immobilisations, après déduction de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité prévue des immobilisations corporelles, selon les périodes et les principales catégories suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	4-5 ans
Véhicules	5 ans
Bâtiments, installations et équipements	10 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon le moins élevé des deux

Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des actifs sont passés en revue annuellement et ajustés au besoin.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif, et ils sont inclus dans les autres pertes (profits) à l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat, soit la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt à acquitter prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période, ajustés pour tenir compte des modifications de l'impôt à verser relativement aux exercices antérieurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et la charge ou le recouvrement d'impôt différé connexe sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales différées attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers, et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est comptabilisée en résultat net dans la période au cours de laquelle la modification est pratiquement en vigueur.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôt sur le résultat (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels l'actif pourra être imputé. Dans la mesure où la Société considère qu'il est improbable qu'un actif d'impôt différé sera recouvré, l'actif d'impôt différé est réduit. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, et que la Société a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigibles sur la base du montant net.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme un droit d'utilisation (présenté dans les immobilisations corporelles dans l'état consolidé de la situation financière) et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux. L'actif au titre du droit d'utilisation pour lequel la Société s'est engagée en vertu d'un contrat de location est amorti sur la durée du contrat de location. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le bail. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, soit le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires en vue d'obtenir un actif de valeur semblable dans un environnement économique analogue comportant des modalités et des conditions semblables. Paiements associés aux contrats de location à court terme (12 mois et moins) et les contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charge dans le compte de résultat.

Capital-actions

Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui confèrent un intérêt résiduel dans l'actif net de la Société. Les instruments financiers émis par la Société sont classés dans les capitaux propres seulement dans la mesure où ils ne répondent pas à la définition d'un passif financier ou d'un actif financier. Les actions ordinaires, les options sur actions, les bons de souscription d'actions et les actions accréditives de la Société sont classés comme des instruments de capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, après impôt.

La Société a adopté la méthode résiduelle pour l'évaluation des actions et des bons de souscription émis à titre d'unités de placement privé. Selon cette méthode, le produit est d'abord attribué au capital-actions en fonction de la juste valeur des actions ordinaires au moment où les unités sont évaluées, et toute valeur résiduelle est attribuée à la réserve au titre des bons de souscription.

La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur le cours acheteur de clôture à la date de l'annonce. La juste valeur attribuée aux bons de souscription est comptabilisée dans les réserves de capitaux propres.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Bénéfice (perte) par action

La Société présente le bénéfice (la perte) de base par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le bénéfice (la perte) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le bénéfice (la perte) dilué par action. Selon cette méthode, l'effet dilutif sur le résultat par action est calculé sur l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice d'options, de bons de souscription et d'instruments semblables. Il suppose que le produit de cet exercice serait utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Toutefois, le calcul de la perte diluée par action exclut l'incidence de diverses conversions et de l'exercice d'options et de bons de souscription qui auraient un effet antidilutif.

Paielements fondés sur des actions

La Société octroie des options d'achat d'actions ordinaires de la Société à ses administrateurs, dirigeants, salariés et consultants. La juste valeur des paiements fondés sur des actions aux salariés est évaluée à la date d'attribution, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des salariés selon la méthode de l'acquisition graduelle des droits. La juste valeur des paiements fondés sur des actions pour les non-salariés est comptabilisée et évaluée à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus en fonction de la juste valeur des biens ou des services reçus. S'il est établi que la juste valeur des biens et services reçus ne peut être évaluée de façon fiable, le paiement fondé sur des actions est évalué à la juste valeur des instruments de capitaux propres, émis au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Pour les salariés et les non-salariés, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est comptabilisée en charges ou en participations dans des biens miniers, avec une augmentation correspondante de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. La contrepartie reçue à l'exercice d'options sur actions est comptabilisée dans le capital-actions, et le paiement fondé sur des actions connexe dans la réserve au titre des paiements fondés sur des actions est transféré au capital-actions. Lorsque les modalités des options sont modifiées avant qu'elles ne soient acquises, l'augmentation de la juste valeur des options, évaluée immédiatement avant et après la modification, est également imputée au résultat net sur la période d'acquisition restante.

Lorsqu'une attribution d'options est annulée et réglée au cours de la période d'acquisition des droits, compte non tenu des renonciations lorsque les conditions d'acquisition des droits ne sont pas remplies, la Société comptabilise immédiatement l'annulation comme une accélération de l'acquisition des droits, et comptabilise le montant qui aurait autrement été comptabilisé pour les services reçus sur le reste de la période d'acquisition des droits. Tout paiement versé au salarié au moment de l'annulation est comptabilisé comme le rachat d'une participation, sauf dans la mesure où le paiement excède la juste valeur de l'instrument de capitaux propres attribué, évaluée à la date du rachat. Tout excédent est comptabilisé en charges. Les montants inscrits dans les réserves pour les options sur actions non exercées demeurent dans la réserve pour paiements fondés sur des actions à leur expiration ou annulation.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Modifications des normes comptables

(i) *Normes comptables adoptées le 1^{er} novembre 2020*

Aucune nouvelle norme entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2020 n'a eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021, ou ne devrait avoir d'incidence importante à l'avenir.

(ii) *Normes comptables et modifications publiées mais non encore adoptées*

Les normes et les interprétations suivantes, qui peuvent s'appliquer à la Société, ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2021 :

Modification à IAS 16 Immobilisations corporelles

Le 14 mai 2020, l'IASB a modifié IAS 16 pour interdire la déduction du coût d'une immobilisation corporelle de tout produit de la vente d'éléments produits en apportant cet actif à l'emplacement et dans l'état nécessaires pour qu'il puisse fonctionner de la manière prévue par la direction. L'entité comptabilise plutôt en résultat net le produit de la vente de cet élément et son coût de production. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'adoption anticipée est permise. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les états financiers historiques de la Société, mais toute vente future de produits et les coûts de vente connexes survenant avant que la production commerciale ne soit atteinte, seront comptabilisés à l'état des résultats et du résultat global.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La Société fait des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués d'après l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. À l'avenir, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

L'incidence d'un changement d'estimation comptable est comptabilisée prospectivement en l'incluant dans le résultat global consolidé (la perte globale) de l'exercice, au cours duquel le changement a lieu, si le changement n'a d'incidence que sur cette période, ou de l'exercice au cours duquel le changement a lieu et des exercices ultérieurs, si le changement a une incidence sur les deux.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

L'information sur les jugements critiques, posés lors de l'application des méthodes comptables qui présentent le risque le plus important d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés dans les états financiers au cours du prochain exercice, est présentée ci-après.

4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (suite)

(i) *Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation*

L'application de la méthode comptable de la Société pour les dépenses d'exploration et d'évaluation et la dépréciation des dépenses capitalisées nécessite du jugement pour déterminer s'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société, ce qui peut être fondé sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses formulées peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses, des informations deviennent disponibles donnant à penser que le recouvrement des dépenses est peu probable, le montant capitalisé est passé en résultat net dans l'année où les nouvelles informations deviennent disponibles.

(ii) *Impôt sur le résultat*

L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat requiert beaucoup de jugement. La Société est soumise à l'impôt sur le résultat dans divers pays. La détermination de la charge d'impôt sur le résultat requiert beaucoup de jugement en raison de la complexité des lois, y compris celles du Brésil. Il existe de nombreuses transactions et calculs pour lesquels la détermination finale de l'impôt est incertaine dans le cours normal des activités. La Société comptabilise les passifs et les éventualités pour les problèmes de vérification fiscale anticipés, en fonction de sa compréhension actuelle des lois fiscales. En ce qui concerne les questions pour lesquelles il est probable qu'un ajustement sera apporté, la Société comptabilise sa meilleure estimation du passif d'impôt, y compris les intérêts et les pénalités connexes, dans la charge d'impôt exigible.

(iii) *Continuité d'exploitation*

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation requiert beaucoup de jugement. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables applicables à la continuité de l'exploitation.

5 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Acquisition de Brazauro Recursos Minerais SA

Le 27 octobre 2021 (la « **date de clôture** »), la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BRM auprès d'Eldorado Gold Corporation (« **Eldorado** ») (l'« **acquisition** »). BRM est une société brésilienne d'exploration et de développement détenant la propriété, les actifs et les droits liés au projet aurifère Tocantinzinho (le « **projet** »), situé dans le nord du Brésil.

À la date de clôture, la somme de 20 M\$ a été acquittée en trésorerie par la Société et la somme de 33 M\$ a été réglée par l'émission de 46 926 372 actions ordinaires de la Société à Eldorado. De plus, le règlement en trésorerie différé de 60 M\$ (la « **contrepartie différée** ») sera payable, au gré de la Société, à tout moment entre la date de clôture et le premier anniversaire de la mise en production opérationnelle du projet. La Société peut, à son gré, reporter 50 % de la contrepartie différée pendant 12 mois, sous réserve d'une prime de 5 M\$ payable au deuxième anniversaire de la mise en production opérationnelle du projet (ce paiement différé totalisant alors 35 M\$). Les coûts de transaction se sont élevés à 1,5 M\$.

L'acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs assumés ne constituent pas une entreprise selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

5 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Le prix d'achat total de 54,5 M\$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur relative, à la date de clôture. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'achat a été calculé comme suit :

Contrepartie payée	
Émission de 46 926 372 actions ordinaires	33 036 044 \$
Contrepartie en trésorerie	20 000 000
Coûts d'acquisition de la Société	1 464 613
	54 500 657 \$
Actif net acquis	
Trésorerie	339 817 \$
Autres actifs circulants	68 498
Biens immobiliers et équipement	1 266 901
Actifs de prospection et d'évaluation	53 248 070
Créditeurs et charges à payer	(330 813)
Obligation locative (court et long terme)	(91 816)
	54 500 657 \$

La contrepartie différée est considérée comme une contrepartie éventuelle pour l'acquisition d'actifs non courants, et sera comptabilisée à titre de contrepartie additionnelle versée si la condition est remplie, à savoir que le projet atteint le stade de la production opérationnelle.

Le 23 novembre 2021, la Société a versé la somme de 2 M\$ et exercé son droit de racheter 1,0 % de la redevance privée totale de 3,5 % sur le rendement net de fonderie (« **NSR** ») détenue dans le projet, ce qui a donné lieu à une redevance NSR de 2,5 %.

Projet du lac Cameron

Le 1^{er} juin 2018, la Société a signé une convention d'acquisition de biens miniers visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans des concessions minières situées dans la région de Cameron Lake, au Québec. En vertu de l'entente, la Société a versé 38 040 \$ et a émis 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société (émises et évaluées à 38 568 \$).

Le bien est soumis à une redevance NSR de 2 %, dont la Société peut racheter la moitié (1 %) pour la somme de 1 000 000 \$CA.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020

(en dollars US)

5 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Un résumé des dépenses d'exploration et d'évaluation pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020 se présente comme suit :

	Projet Tocantinzinho	Projet du lac Cameron	Bien Destor	Bien Sunday Fault	Bien Larder North	Total
Solde, 31 octobre 2019	- \$	179 649 \$	- \$	- \$	- \$	179 649 \$
Coûts d'acquisition						
Acquisition	-	-	34 160	34 159	49 050	117 369
Dépréciation	-	-	(34 160)	(34 159)	(49 050)	(117 369)
Coûts d'acquisition totaux	-	-	-	-	-	-
Coûts de prospection du bien						
Coûts de prospection et d'évaluation	-	76 172	2 499	2 499	2 499	83 669
Crédits d'impôt minier	-	(12 086)	-	-	-	(12 086)
Dépréciation	-	-	(2 499)	(2 499)	(2 499)	(7 497)
Coûts totaux de prospection du bien	-	64 086	-	-	-	64 086
Change		(3 098)				(3 098)
Solde, 31 octobre 2020	-	240 637	-	-	-	240 637
Coûts d'acquisition						
Acquisition	53 248 070	-	-	-	-	53 248 070
Rachat de redevances	2 000 000	-	-	-	-	2 000 000
Coûts d'acquisition totaux	55 248 070	-	-	-	-	55 248 070
Coûts de prospection du bien						
Frais de prospection et d'évaluation	2 438 410	53 425	-	-	-	2 491 835
Crédits d'impôt minier	-	(49 872)	-	-	-	(49 872)
Coûts totaux de prospection du bien	2 438 410	3 553	-	-	-	2 441 963
Change	4 830	13 560				18 390
Solde, 31 décembre 2021	57 691 310 \$	257 750 \$	- \$	- \$	- \$	57 949 060 \$

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

6 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et l'équipe de la haute direction. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants, en contrepartie de leurs services, est incluse dans les montants présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global, et se présente comme suit :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 octobre 2020
Salaires, primes et avantages	1 423 726 \$	- \$
Rémunération à court terme (honoraires de consultation et honoraires professionnels)	77 134	68 119
Rémunération des administrateurs	177 746	-
Rémunération fondée sur des actions	895 882	-
	2 574 488 \$	68 119 \$

Les principaux dirigeants sont soumis à des contrats d'emploi qui prévoient des versements en cas de cessation d'emploi sans motif sérieux, ou à la suite d'un changement de contrôle prévoyant le versement de deux fois le salaire de base et les primes, et de certaines clauses d'acquisition anticipée des options.

Au cours des quatorze mois clos le 31 décembre 2021, la Société a conclu une entente-cadre de services et de coopération (la « **MSA** ») avec G Mining Services Inc. (« **GMS** »), une partie liée avec un dirigeant commun (qui est également administrateur) et un administrateur commun, afin de formaliser la relation d'affaires en vertu de laquelle la Société aura accès à une vaste gamme de services à fournir par **GMS** au besoin, et dans des conditions de pleine concurrence.

Le **MSA** vise à aider la Société à évaluer, développer, construire, mettre en service et éventuellement exploiter un ou plusieurs projets miniers qu'elle envisage d'acquérir. Le **MSA** prévoit également une gouvernance appropriée en ce qui concerne les transactions entre parties liées.

Dans le cadre du **MSA**, la Société a signé un contrat de services de base avec **GMS** (principalement du soutien aux activités de vérification diligente, des travaux d'exploration et diverses évaluations et revues techniques). De plus, la Société a signé un contrat de services d'ingénierie et de développement de projet pour le projet (le « **contrat TZ** »).

En vertu du contrat de service de base, pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021, des frais de consultation nets de 401 139 \$ ont été facturés par **GMS** (exercice clos en 2020 - néant) liés à la diligence raisonnable, au soutien administratif et aux frais de bureau. En vertu du contrat **TZ**, pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021, des honoraires de consultation de 1 714 882 \$ ont été facturés par **GMS** (exercice 2020 - néant \$) concernant la mise à jour de l'étude de faisabilité et l'ingénierie de base.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

6 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le Conseil a également adopté, le 26 janvier 2021, des lignes directrices officielles concernant la relation d'affaires et le processus d'approbation de la MSA entre GMS et la Société. Ces lignes directrices confirment que le conseil a mandaté le comité d'audit et des risques pour superviser les questions relatives à la performance de MSA par la société et la relation d'affaires de la société avec GMS afin de traiter de manière appropriée tout conflit d'intérêts réel ou perçu, ou potentiel, les conflits d'intérêts et les risques pouvant découler d'une telle relation, en vue de s'assurer que i) la Société adhère à tous égards à des pratiques de gouvernance appropriées en ce qui concerne la MSA, et que ii) la Société se conforme en tout temps aux lois applicables, y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables et les règles et les politiques de la TSXV.

La Société a en outre effectué un placement privé sans courtier avec des parties apparentées tel qu'il est décrit à la note 7.

Certains dirigeants et administrateurs de la Société ont participé directement au placement privé avec courtier et au placement privé par voie de prise ferme décrit à la note 7, selon les mêmes modalités que d'autres investisseurs.

Le montant net des soldes à verser à GMS au 31 décembre 2021 était de 1 162 146 \$ (néant au 31 octobre 2020).

7 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote sans valeur nominale.

Émis et en circulation

Au cours des quatorze mois clos le 31 décembre 2021

Le 25 novembre 2020, la Société a émis 73 860 000 unités au prix de 0,38 \$ (0,50 \$ CA) l'unité pour un produit brut de 28 401 138 \$ par la clôture d'un placement privé avec courtier. Chaque unité était composée d'une (1) action ordinaire et d'un demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,80 \$ CA pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Le 15 décembre 2020, la Société a émis 11 340 000 unités à 0,39 \$ (0,50 \$ CA) l'unité pour un produit brut de 4 438 356 \$ dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire avec une société contrôlée par la famille d'un administrateur et d'un dirigeant. Ces unités ont les mêmes caractéristiques que celles décrites ci-dessus. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

7 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Émis et en circulation (suite)

Le 15 septembre 2021, la Société a réalisé un placement privé par « prise ferme » (le « placement ») d'unités (les « unités ») auprès d'un syndicat de preneurs fermes. Dans le cadre du placement, la Société a émis un total de 74 224 042 unités au prix de 0,75 \$ (0,95 \$ CA) l'unité pour un produit brut total de 55 736 970 \$, y compris l'exercice par les preneurs fermes de l'option de surallocation leur permettant d'acheter 524 042 unités supplémentaires au prix de 0,75 \$ (0,95 \$ CA) l'unité.

Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital de la Société (chacune étant une « **action ordinaire** ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (1/2) (chaque bon de souscription entier, un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire en tout temps jusqu'au 15 septembre 2024, à un prix d'exercice de 1,90 \$ CA. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon la méthode résiduelle, et aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Au cours de la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021, la Société a engagé des frais d'émission d'unités de 5 233 862 \$ pour ces trois placements privés, dont une tranche de 537 290 \$ a été réglée par l'émission de 715 500 unités à l'un des preneurs fermes.

Au cours de la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021, la Société a reçu en trésorerie 570 871 \$ à l'exercice de 4 010 000 bons de souscription d'actions ordinaires et 46 278 \$ à l'exercice de 400 000 options sur actions. La valeur marchande des actions ordinaires de la Société était de 0,99 \$ (1,29 \$ CA) au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020

Le 21 mai 2020, la Société a émis 150 000 actions ordinaires évaluées à 18 837 \$ pour le bien Destor (note 5).

Le 21 mai 2020, la Société a émis 150 000 actions ordinaires évaluées à 18 837 \$ pour le bien Sunday Fault (note 5).

Le 21 mai 2020, la Société a émis 200 000 actions ordinaires évaluées à 25 116 \$ pour le bien Larder Nord (note 5).

Le 17 septembre 2020, la Société a clôturé un placement privé pour un produit brut de 833 333 \$. La Société a émis 11 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,08 \$ l'action. La Société a engagé des frais d'émission d'actions de 35 760 \$.

La Société a reçu 21 166 \$ à l'exercice de 185 000 bons de souscription; 6 236 \$ ont été transférés de la réserve pour paiements fondés sur des actions au capital-actions à l'exercice de 185 000 bons de souscription.

Entiercement

Au 31 décembre 2021, 390 000 actions ordinaires étaient entières dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société, et 195 000 actions ordinaires seront réduites de l'entiercement à chacune des dates suivantes : le 22 avril 2022 et le 22 octobre 2022.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

7 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bons de souscription

Les transactions de bons de souscription et le nombre de bons de souscription en circulation se résument comme suit :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021		Exercice clos le 31 octobre 2020	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période	3 985 000	0,18 \$ CA	4 170 000	0,18 \$ CA
Émis	80 069 770	1,31 \$ CA	-	-
Exercés	(4 010 000)	0,18 \$ CA	(185 000)	0,15 \$ CA
En circulation à la fin de la période	80 044 770	1,31 \$ CA	3 985 000	0,18 \$ CA

Les bons de souscription suivants sont en circulation et exerçables :

Date d'échéance	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années	Prix d'exercice	Nombre en circulation
25 mai 2022	0,40	0,80 \$ CA	36 905 000
15 juin 2022	0,45	0,80 \$ CA	5 670 000
15 septembre 2024	2,71	1,90 \$ CA	37 469 770
	1,48		80 044 770

Options sur actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (appelé « régime glissant » en vertu des politiques de la Bourse de croissance TSX) pour octroyer des options d'achat d'actions incitatives aux administrateurs, dirigeants, salariés et consultants (ci-après, le « régime »). En vertu du régime, le nombre total d'actions ordinaires pouvant faire l'objet d'options, à tout moment, ne peut excéder 10 % des actions ordinaires émises de la Société à cette date, compte tenu de tout autre mécanisme de rémunération en actions. Les options attribuées ne pourront excéder une durée de 10 ans et expireront un an après la date du décès du titulaire ou, le cas échéant, la date de cessation des fonctions (hors résiliation pour cause). Aux termes du régime, toutes les options sont acquises au moment de leur attribution, à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement; les options attribuées aux salariés ou aux consultants qui participent aux relations avec les investisseurs sont acquises sur une période minimale de douze mois, et au plus 25 % des options sont acquises au cours de toute période de trois mois.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

7 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Options sur actions (suite)

Les opérations sur options d'achat d'actions et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation se résument comme suit :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021		Exercice clos le 31 octobre 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période	400 000	0,15 \$ CA	500 000	0,15 \$ CA
Émis	4 801 930	1,43 \$ CA	-	-
Exercées	(400 000)	0,15 \$ CA	-	-
Perdues par renonciation	(46 164)	1,02 \$ CA	-	-
Expirées	-	-	(100 000)	0,15 \$ CA
En circulation à la fin de la période	4 755 766	1,44 \$ CA	400 000	0,15 \$ CA

Les options d'achat d'actions suivantes étaient en cours et exerçables au 31 décembre 2021 :

Date d'échéance	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années	Prix d'exercice	Nombre	
			En cours	Exerçable
24 mars 2022	0,23	1,02 \$ CA	92 326	46 163
26 janvier 2026	4,07	1,02 \$ CA	2 146 540	276 980
2 avril 2026	4,25	0,90 \$ CA	516 900	-
26 janvier 2031	9,08	2,04 \$ CA	2 000 000	-
En circulation à la fin de la période			4 755 766	323 143

La Société utilise la méthode de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour comptabiliser les options sur actions attribuées. Par conséquent, des paiements fondés sur des actions de 895 882 \$ ont été comptabilisés au cours de la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021 (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2020).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

7 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Options sur actions (suite)

La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuée a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021			
	Incitatif annuel		Subvention unique	Total
Nombre d'options	2 285 030	516 900	2 000 000	4 801 930
Durée de vie prévue (années)	5	5	10	7,08
Taux d'intérêt sans risque	0,42 %	0,99 %	0,81 %	0,64 %
Volatilité annualisée	64 %	64 %	64 %	64 %
Rendement du dividende	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Cours de l'action à la date d'attribution	1,02 \$ CA	0,90 \$ CA	1,02 \$ CA	1,01 \$ CA
Prix d'exercice	1,02 \$ CA	0,90 \$ CA	2,04 \$ CA	1,43 \$ CA
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,54 \$ CA	0,48 \$ CA	0,60 \$ CA	0,56 \$ CA

La Société a déterminé la volatilité prévue en comparant des sociétés comparables à la Société.

8 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers sont des ententes entre deux parties qui donnent lieu à des promesses de paiement ou de réception de trésorerie ou d'instruments de capitaux propres. La Société classe ses instruments financiers comme suit : les équivalents de trésorerie sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, comme étant au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les seuls instruments financiers consolidés de la Société évalués à la juste valeur sont les équivalents de trésorerie totalisant 57 503 632 \$ au 31 décembre 2021, qui sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

Exposition au risque lié aux instruments financiers

La Société est exposée à divers degrés de risques liés aux instruments financiers. Le conseil approuve et surveille les processus de gestion des risques.

a) *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en plaçant cette trésorerie dans de grandes institutions financières canadiennes. La Société a un risque de crédit minimal. L'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021 correspond à une trésorerie de 57 503 632 \$ (2020 - 868 139 \$). Les débiteurs de 376 346 \$ (2020 - 13 918 \$) sont liés aux taxes de vente à recevoir de l'Agence du revenu du Canada et de *Revenu Québec* (2020-Agence du revenu du Canada).

8 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Exposition au risque lié aux instruments financiers (suite)

b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'approche de la Société en gestion des liquidités consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle dispose toujours de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables ni risquer d'entacher sa réputation. Les passifs financiers contractuels de la Société au 31 décembre 2021 s'élevaient à 2 603 610 \$ (64 323 \$ en 2020). Tous les passifs présentés à titre de créiteurs sont exigibles dans les 30 jours suivant la date de clôture.

c) *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que les variations des prix du marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur le résultat de la Société ou sur la valeur de ses avoirs en instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché selon des paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital.

i) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux du marché. La Société détient son encaisse dans des comptes bancaires portant intérêt à des taux variables. Selon les soldes en trésorerie au 31 décembre 2021, une variation de 0,5 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution d'environ 250 000 \$, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

ii) *Risque de change*

La monnaie fonctionnelle de la Société est le \$ CA et la monnaie fonctionnelle de sa filiale est le \$ R. Au 31 décembre 2021, une partie des transactions de la Société était libellée en dollars US, monnaie de présentation de la Société. Les capitaux propres, qui constituent actuellement la principale source de liquidités de la Société, sont levés en dollars canadiens. Par conséquent, la Société est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change des devises. Bien que la Société ne conclue pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition, elle tente de gérer ce risque en maintenant ses liquidités en dollars US. Selon l'exposition actuelle, une variation de 1 % du taux de change du dollar US donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution d'environ 567 000 \$, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

9 GESTION DU CAPITAL

Le capital inclut les composantes des capitaux propres. L'objectif de la Société en gestion du capital est de préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable, et de donner des rendements raisonnables aux actionnaires. La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture, des taux de change et des caractéristiques de risque de ses actifs. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour améliorer son fonds de roulement. La Société n'est soumise à aucune autre exigence externe en matière de capital. Afin que la Société puisse respecter ses obligations et entreprendre ses dépenses discrétionnaires prévues, liées à la poursuite du développement du projet, elle peut choisir de financer ces dépenses en obtenant un financement par actions supplémentaires, un financement par emprunt ou par d'autres moyens. Enfin, la Société prépare des budgets annuels qui sont actualisés, au besoin, en fonction de divers facteurs, notamment le déploiement réussi des capitaux et les conditions générales de l'industrie. Les budgets annuels et mis à jour sont approuvés par le conseil d'administration.

10 INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a actuellement qu'un seul secteur opérationnel, soit la prospection et la mise en valeur de biens miniers.

11 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi et des impôts déclarés se présente comme suit :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 octobre 2020
Perte avant impôts	3 289 000 \$	495 000 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	27,00 %
Avantage fiscal calculé au taux d'imposition prévu par la loi	872 000	134 000
Incidence des écarts de taux d'imposition étrangers	2 000	-
Éléments non déductibles aux fins de l'impôt sur le résultat	(239 000)	-
Incidence sur les taux d'imposition des écarts temporaires	(4 000)	-
Ajustements relatifs à l'impôt exigible et différé de l'exercice précédent	(5 000)	-
Avantage non constaté des actifs d'impôt différé	(626 000)	(134 000)
Recouvrement d'impôt différé	- \$	- \$

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

11 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société au 31 décembre 2021 et au 31 octobre 2020 sont présentées ci-dessous :

	Quatorze mois clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 octobre 2020
Pertes autres qu'en capital reportées	7 430 000 \$	145 000 \$
Valeur comptable des participations dans des biens miniers en excédent des dépenses d'exploration inutilisées aux fins fiscales canadiennes	-	14 000
Frais d'émission d'actions	1 137 000	22 000
	8 567 000	181 000
Valeur comptable des participations dans des biens miniers en excédent des dépenses d'exploration inutilisées aux fins fiscales canadiennes	(21 000)	-
Immobilisations	(2 000)	-
	(23 000)	-
Avantage non constaté des actifs d'impôt différé	(8 544 000)	(181 000)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	- \$	- \$

La Société dispose de pertes autres qu'en capital de 22 761 000 \$ pouvant être reportées en avant pour réduire le bénéfice imposable des exercices futurs. Ces pertes expirent comme suit :

2038	9 000 \$
2039	141 000
2040	484 000
2041	3 476 000
Indéfini	18 651 000
	22 761 000 \$

12 PERTE PAR ACTION

À cause de la perte nette pour la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont réputées avoir un effet antidilutif et, par conséquent, la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action pour la période de quatorze mois close le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les quatorze mois clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020
(en dollars US)

13 ENGAGEMENTS

Les dépenses d'investissement engagées au 31 décembre 2021 s'élèvent à 6,7 M\$ et devraient être versées au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

14 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 4 janvier 2022, conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société, le conseil d'administration a octroyé aux administrateurs, dirigeants et salariés de la Société un total de 3 194 268 options d'achat d'actions de la Société (les « **options** »), chaque option conférant à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire du capital de la Société, pour une période subséquente de cinq (5) ans et pour un prix d'exercice pour chaque option de 0,83 \$ CA par action.

Le 27 janvier 2022, la Société a conclu un contrat de services d'ingénierie détaillé et de construction avec GMS à l'égard du projet, et également dans le cadre du MSA. La valeur du contrat est de 10,6 M\$.

Le 11 avril 2022, la Société a obtenu l'autorisation de négocier sur le marché de capital-risque de gré à gré (OTC) (OTCQB) sous le symbole « GMINF ».

Le 27 avril 2022, 12 396 417 bons de souscription d'actions ordinaires ont été exercés, générant un produit total de 7,8 M\$ (9,9 M\$ CA) pour la Société.